

Guide utilisateur du Portail Familles de la commune de Prinquiau







1. Création d'un compte famille

Accédez au Portail Citoyen via son URL:

https://portail.berger-levrault.fr/MairieDePrinquiau44260/accueil

Cliquez sur le bouton Créer un compte.

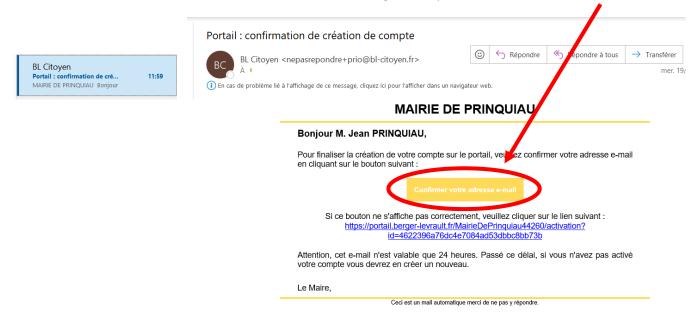


Renseignez le formulaire ci-dessous. Puis cliquez sur Valider

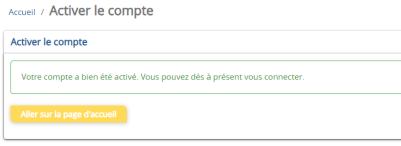




Vous allez recevoir un email de confirmation dans votre messagerie, cliquez sur le lien d'activation.

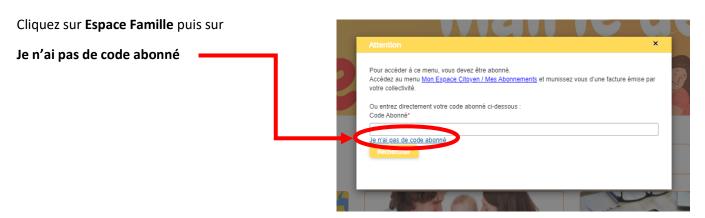






Vous pouvez dès à présent accéder au Portail Citoyen avec votre identifiant (adresse mail) et votre mot de passe.

2. Création de la famille sur le portail



Le code abonné n'est pas nécessaire pour la création de votre compte.

© Berger-Levrault | Siège social : 892 rue Yves Kermen - 92 100 Boulogne Billancourt - SA au capital de 12 531 365 € - 755 800 646 RCS Nanterre

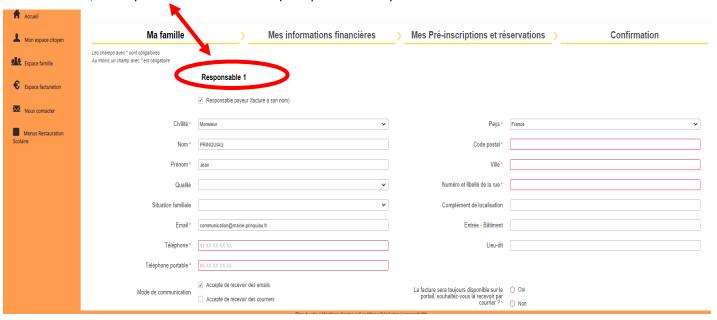


1ère étape : Ma famille

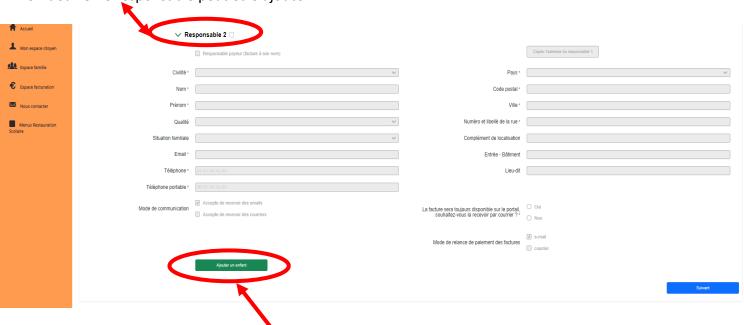
Après avoir créé votre compte citoyen via le formulaire, vous allez pouvoir créer les individus de votre famille, renseigner vos informations financières ainsi que faire les inscriptions à la restauration scolaire.

Les informations de base sur les individus de la famille vous sont demandées.

A minima, un responsable est nécessaire pour passer à l'étape suivante.



Un deuxième responsable peut être ajouté :



Par défaut, il n'y a pas d'enfant.

Pour en ajouter, il faut cliquer sur « Ajouter un enfant ». L'ajout d'enfant n'est pas limité en nombre.

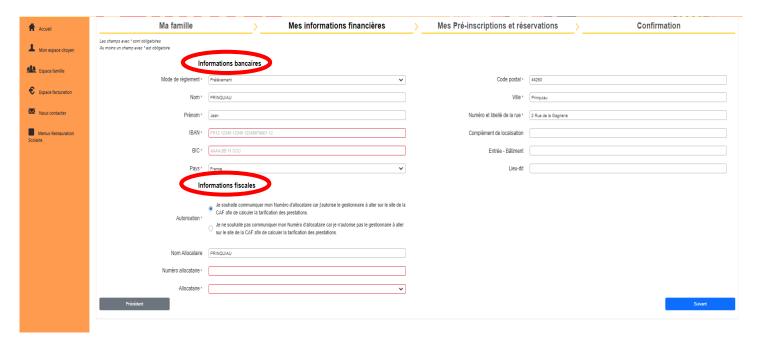


2ème étape : Mes informations financières

Cette étape permet de saisir vos coordonnées bancaires dans le cadre d'un mode de paiement par prélèvement.

Les champs Nom, Prénom ainsi que les champs adresse sont préremplis par les informations saisies à l'étape 1 du responsable payeur.

La deuxième partie de cette étape concerne les données fiscales (attestation CAF/MSA) pour la constitution du dossier.



3ème étape : Mes pré-inscriptions et réservations

Cette étape est facultative.

Les réservations seront possibles pour les enfants créés à l'étape 1.

Cliquez sur Ajouter une préinscription :





Les réservations peuvent Pré-inscriptions 1 X être effectuées dès cette Ftablissement * Restaurant scolaire étape en choisissant les ~ Repas Enfant jours de réservations au Activité * du 17/06/2024 au 06/09/2024 (accessible aux enfants) niveau de Réserver pour + Individu(s) * PRINQUIAU Marie x PRINQUIAU Pierre x En effet, si les jours de Mercredi Réserver pour Samedi réservation de enfants sont fixes pour toute l'année scolaire, il Nouvelle pré-inscription vous suffit de cocher à cette étape les jours correspondants.

Il s'agit de la méthode la plus simple pour réserver les repas de vos enfants. Vous pourrez alors supprimer au cas par cas les repas non souhaités.

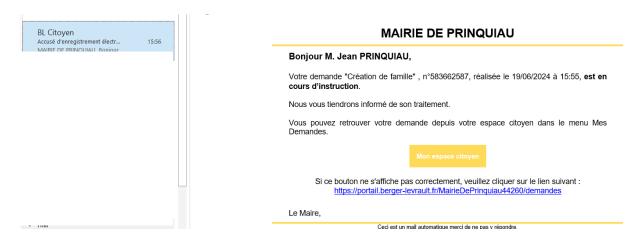
| Next prisonalization | Next prisonalizatio

4ème étape : Confirmation

Après relecture de votre saisie et avoir pris connaissance du règlement intérieur, il faudra cliquez sur **Je confirme avoir pris connaissance du règlement intérieur** et sur **Valider**.



Une fois la demande envoyée, un e-mail d'accusé d'enregistrement électronique vous sera envoyé :



Dans un premier temps vous n'aurez pas accès aux services enfance sur le portail, le message suivant s'affiche :



Une fois votre demande de création de l'espace famille acceptée, un e-mail d'accusé de traitement vous est envoyé :

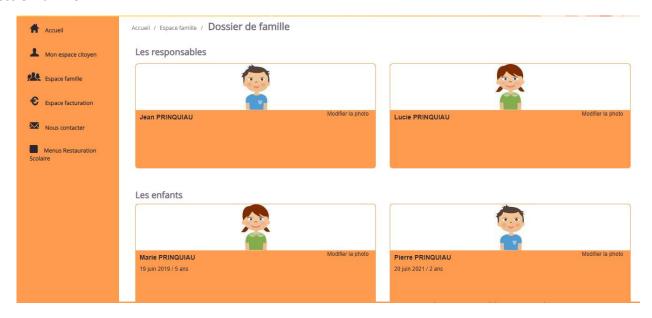


Vous pouvez maintenant accéder aux services enfance et retrouver les données saisies.



3. Gérer votre dossier famille

Pour consulter l'ensemble des données de votre famille, cliquez sur le menu **Espace Famille** puis sur le bloc **Dossier Famille**.



Dans cet espace, vous avez la possibilité de consulter et modifier les données liées aux membres de votre famille (responsables et enfants).

L'écran des responsables de la famille permet de consulter et de modifier les informations de base, l'adresse et les données bancaires. **Toute modification est soumise à une validation par la collectivité**. Les modifications qui n'ont pas encore été traitées par la collectivité sont affichées en jaune.

Les données fiscales quant à elles sont en lecture seule puisque la collectivité en est gestionnaire et a besoin de pièces justificatives pour toute modification. Les familles doivent s'adresser à leur collectivité pour tout changement :

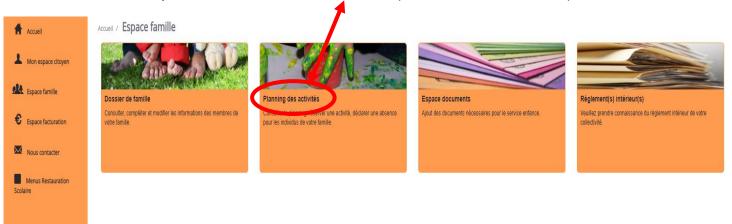


L'écran des enfants permet de consulter et de modifier les informations générales, les autorisations, les données sanitaires et les contacts des adultes habilités à le prendre en charge. Vous pouvez également ajouter une photo.

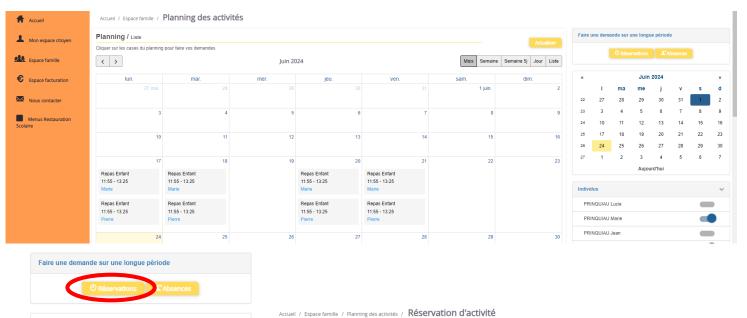


4. Effectuez vos demandes de réservation

Au sein de l'espace famille, le module « Planning des activités » vous permet de retrouver la liste des inscriptions de vos enfants ainsi que d'effectuer de nouvelles demandes (réservations ou annulations).



Le planning des réservations possibles s'affiche :



En cliquant sur « **Réservations** » vous pourrez réserver les repas de vos enfants sur de longue période de réservations identiques.

Juin 2024

30

d





5. Gérer les réservations de vos enfants

Accédez aux réservations de vos enfants via le menu « Planning des activités » de l'espace famille.

Seuls les repas auxquelles vos enfants sont inscrits sont affichées sur ce planning et sont signalés par la coche verte .



Des filtres permettent d'adapter l'affichage du planning en fonction de votre besoin :

 Un filtre permet d'adapter la vue du planning sur 1 mois, une semaine de 7 jours, une semaine de 5 jours ou sur une journée ou sous forme de liste



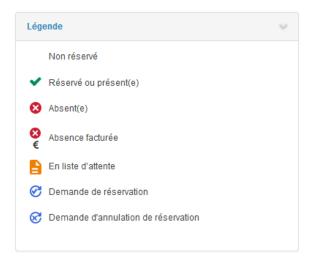


Un filtre permet de sélectionner les enfants que l'on souhaite afficher sur le planning :

- Le symbole indique que les activités de l'enfant sont affichées sur le planning.
- Au contraire, le symbole indique que les activités de l'enfant ne sont pas affichées sur le planning.

Chaque créneau est représenté par les éléments suivants :

- Un code couleur et des symboles qui représentent le statut du créneau avec une légende





Effectuer une demande de réservation ou d'absence

5.1.1 Via le planning

Cliquez sur l'activité souhaitée et confirmez la demande.



La demande de réservation ne peut s'effectuer que sur une journée où l'enfant est inscrit. La déclaration d'absence ne peut s'effectuer que sur une journée où l'enfant a réservé.

Pour chacune des demandes effectuées, vous pouvez l'annuler avant d'avoir eu une réponse à votre demande initiale de la part de votre collectivité.

Ce mode de fonctionnement permet d'effectuer rapidement une demande de réservation ou d'absence pour un seul jour.

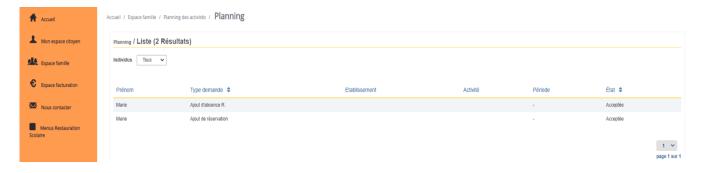
5.1.2 Via le formulaire (conseillé pour les réservations ou absences sur une période)

La demande de réservation s'effectue via le bouton **Réservations** à droite du planning. La demande d'absence quant à elle s'effectue via le bouton **Absences**.

Ce mode de fonctionnement permet d'effectuer une réservation ou demande d'absence sur une longue période en précisant les journées concernées.

6. Visualisation de vos demandes

Les activités sont visibles également en mode liste. Vous pouvez choisir d'afficher l'un ou l'autre mode grâce au lien **Planning/Liste** situé au-dessus du planning. L'affichage sous forme de liste permet de visualiser l'ensemble de vos demandes dans un tableau. Vous pouvez filtrer les demandes par enfant.





7. Notifications de vos demandes de réservation et d'absence des activités de vos enfants

Lors de la demande de réservation ou d'absence d'une activité, vous recevez un e-mail de confirmation de réception de votre demande.

8. Votre espace de facturation

Au niveau du menu **Espace Facturation**, vous retrouvez les factures émises par votre collectivité pour le paiement des activités de vos enfants, auxquelles sont associé les règlements.

La liste des factures vous permet de visualiser si vous avez des factures à payer grâce au bouton



9. Les modules complémentaires

Gérer vos pièces justificatives

Au niveau du menu **Espace famille / Pièces justificatives** vous pouvez ajouter, modifier ou visualiser les documents nécessaires et demandés par le service enfance.

